



SYMPOSIUM D'ARTS VISUELS DE TROIS-RIVIÈRES 2026

9^e édition – 12 et 13 septembre 2026



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite : 27 février 2026 à 17 h

Frais d'inscription : 25 \$ (non remboursables) – par virement Interac seulement

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom complet :
Nom d'artiste (s'il y a lieu) :
Souhaitez-vous que le nom d'artiste apparaisse sur les outils promotionnels? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>(Vous devrez confirmer l'orthographe lors de la vérification par courriel.)</i>
Adresse (ville, code postal, province)
Téléphone (maison) :
Cellulaire :
Courriel :
Médium :
Avez-vous déjà participé au Symposium? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, en quelle(s) année(s)? _____
Lien vers votre site web, portfolio ou page Facebook professionnelle :
Besoins particuliers (mobilité, santé, etc.) :
<i>Veuillez nous indiquer si vous avez un problème de mobilité, santé pour qu'on puisse adapter l'emplacement.</i>

DOCUMENTS REQUIS (OBLIGATOIRES)

Votre dossier doit inclure *tous* les éléments suivants :

- 5 photos d'œuvres récentes**, format **JPEG**, nommées ainsi :
Titre, Grandeur, Médium, Année de production (aaaa)
- 1 photo de l'artiste** (JPEG)
- Démarche artistique** (entre 5 et 10 lignes, PDF)
- CV artistique ou courte biographie** (PDF)
- Formulaire d'inscription dûment rempli**
- Règlements signés**

Formats acceptés : JPEG et PDF seulement

Aucun envoi papier ne sera accepté.

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER COMPLET À :

inscription@sanctuaire-ndc.ca

PAIEMENTS

Frais d'inscription (obligatoires pour évaluation du dossier) : 25 \$

Non remboursables – Date limite : Vendredi 27 février à 17 h

Paiement par virement Interac seulement à : facturation@sanctuaire-ndc.ca

Aucune question de sécurité n'est requise pour le virement Interac.

Dans la section « **Message au destinataire** », l'artiste doit obligatoirement inscrire :

« son nom d'artiste » + Frais d'inscription SYMPO 2026.

Cette mention nous permet d'assurer un suivi précis des artistes ayant effectué leur paiement. Votre dossier sera évalué seulement lorsque le virement aura été reçu.

Frais de participation (pour les artistes sélectionnés) : 250 \$

Inclut :

- un chapiteau 10'x10' déjà monté sur place
- une table de 6 pieds
- deux chaises
- café et viennoiseries (2 jours)
- cocktail dinatoire et remise de prix (2 jours)

Les précisions à écrire dans le « Message au destinataire » de ce paiement sera envoyé par courriel avec l'annonce de la sélection des artistes participants vers la mi-mars.

Date limite du paiement des frais de participation : 1^{er} avril 2026

Aucun remboursement à partir du 1^{er} mai 2026

MATÉRIEL

Souhaitez-vous utiliser la table et les chaises fournies?

- Oui
- Seulement la table
- Seulement les chaises
- Non
- Autre combinaison : _____

SÉLECTION

- Environ **60 artistes** seront retenus.
 - Les réponses seront envoyées **à la mi-mars 2026**.
 - La sélection tient compte de :
 - ✓ la qualité du dossier
 - ✓ la diversité des styles
 - ✓ l'équilibre des médiums
 - ✓ la relève et de l'ancienneté
 - ✓ la région
 - ✓ nous réservons quelques places pour des sculpteurs et photographes
- Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite
du 27 février 2026 à 17 h ne seront pas considérés.**

HORAIRE DU SYMPOSIUM

Vendredi 11 septembre

16 h 00 à 19 h 00 — Montage du matériel

(Certains chapiteaux pourraient être en installation par le fournisseur.)

Samedi 12 septembre

7 h 30 à 9 h 30 — Montage / installation

8 h 30 à 10 h 00 — Café et viennoiseries

10 h 00 à 17 h 00 — Exposition et animations

17 h 00 à 19 h 00 — Cocktail dinatoire + remise de prix (artistes et accompagnateurs)

Dimanche 13 septembre

9 h 00 à 10 h 00 — Installation

9 h 00 à 10 h 00 — Café et viennoiseries

10 h 00 à 16 h 00 — Exposition

16 h 00 — Démontage

17 h 00 — Cérémonie de clôture + cocktail dinatoire + remise de prix (ouverte au public)

Sécurité sur place les nuits de vendredi et samedi.

Aucun entreposage intérieur disponible.

Les artistes sont responsables de leur montage/démontage et de leur matériel.

RÈGLEMENTS - *À lire attentivement – signature obligatoire*

- Aucune copie ou reproduction intégrale d'œuvre. Aucun plagiat.
- Œuvres originales seulement.
- **Produits dérivés acceptés** : cartes, signets, calendriers, livres, petites affiches.
- Interdiction de vendre des billets de tirage.
- Aucune œuvre contenant violence, vulgarité ou diffamation.
- L'artiste demeure responsable de ses œuvres, installations et équipements.
- Interdictions concernant le chapiteau :
 - pas de poids lourds
 - pas de colle, broches ou fixations directement sur la toile
Tout bris sera facturé à l'artiste.
- Les règlements du site du Sanctuaire doivent être respectés :
<https://www.sanctuaire-ndc.ca/acces-au-site/>
- L'artiste doit assurer la présence à son kiosque (bénévole volant selon disponibilité).
- Aucun pourcentage retenu sur les ventes par le Symposium.

J'ai pris connaissance des règlements et j'accepte toutes les conditions.

Signature : _____

Date : _____

AUTORISATIONS DE DIFFUSION

J'autorise le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap et le comité organisateur à utiliser :

- mon nom
- mon nom d'artiste
- mon image (photo/vidéo)
- des photos/vidéos de mes œuvres

à des fins de promotion du Symposium ou lors des remises de prix.

Signature : _____

Date : _____

ENVOI DU DOSSIER

Dossier complet et pour questions

inscription@sanctuaire-ndc.ca

Paiements (virements Interac) :

facturation@sanctuaire-ndc.ca

Pour toute question :

Catherine Ménard – 819 374-2441, poste 151

Le 30 janvier 2026